



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 30/12/2015

Reçu en préfecture le 30/12/2015

ID : 033-200027068-20151217-2015_12_157-DE

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

15-12-157 – 1/12

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 10 décembre 2015

L'an deux mille quinze le dix sept décembre à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Salle "Le Sully" à Coutras, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Bruno LAVIDALIE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Bernard NADEAU , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Loïc MAGNAN, Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Philippe FAURT , Gérard MOULINIER , Chantal GANTCH

Absents :

Michèle LACOSTE, Hélène ESTRADÉ, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Michel GALAND, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, Denis SIRDEY, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Isabelle HARDY pouvoir à Laurence ROUEDE, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Jérôme COSNARD, Francis PEJEAN pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Isabelle FEYRY pouvoir à Bernard NADEAU, Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Val DUCLOS pouvoir à Sabine AGGOUN , Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Chantal DUGOURD pouvoir à Philippe FAURT, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Joël BAYLE, Stéphane CATALAN pouvoir à David REDON , Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Chantal GANTCH

Monsieur Jean-Philippe LE GAL a été nommé secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE

COMMUNICATION DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU ET DES ACTES JURIDIQUES PRIS DEPUIS LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 NOVEMBRE 2015

15-12-157 - 2/12
Envoyé en préfecture le 30/12/2015
Reçu en préfecture le 30/12/2015
ID : 033-200027068-20151217-2015_12_157-DE

DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU :

En application de la délibération n°14.05.099 du 26 mai 2014, de la délibération n°14.11.181 du 28 novembre 2014 et de la délibération n°15.04.040 du 13 avril 2015 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau a été amené, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

BUREAU du 30 novembre 2015

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Rapporteur : Madame Sabine AGGOUN, en l'absence de Madame Isabelle HARDY

B-15-11-048 : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ALSH A MOULON

A l'unanimité le Bureau communautaire approuve le règlement intérieur de l'ALSH à Moulon.

B-15-11-049 : CONTRAT ENFANCE JEUNESSE : AVENANT REVALORISANT LES POSTES DE CORDINATION

A l'unanimité le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la Convention d'objectif et de financement du CEJ 2012-2015 de La Calé afin de percevoir dès 2015 cette revalorisation.

B-15-11-050 : RELAIS ASSISTANTS MATERNELS : RENOUVELEMENT DU CONTRAT « CONTRAT PROJET » DE FONCTIONNEMENT DEFINISSANT SES MISSIONS DE 2016 A 2019

A l'unanimité le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions de financement ou tout document y afférent, avec la CAF et la MSA ouvrant droit à une prestation de services.

BUREAU DU 7 DECEMBRE 2015

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU

B-15-12-051 : ETUDE SUR L'EMPLOI SAISONNIER EN LIBOURNAIS ET SUR L'OPPORTUNITE DE CREATION D'UNE « MAISON DES SAISONNIERS » : DEMANDES DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Bureau Communautaire autorise le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents aux demandes de subvention relatives au financement de l'étude sur l'emploi saisonnier en Libournais et sur l'opportunité de création d'une « Maison des saisonniers » auprès :

- des EPCI partenaires, à savoir les CDC du Canton de Fronsac et du Grand Saint-Emilionnais,
- du Conseil régional d'Aquitaine,
- des services de l'État (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT :

En application de la délibération n°14.04.005 du 8 avril 2014, lui donnant délégation de certaines attributions du Conseil, Monsieur le président a été amené, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes, dont il informe le conseil communautaire (voir tableau ci-joint).

<u>2015-AJ-251</u>	Décision de reconduction du marché public n°2014-21-1 Groupement de commandes	Fourniture et livraison d'enveloppes de correspondance Lot 1 -enveloppes DL ¹ (110 x 220)	ENVEL'OFFSET	Coût unitaire variant de : 0,0145 € HT, soit 0,0174 € TTC à 0,0250 € HT, soit 0,0301€ TTC selon le type d'enveloppe (avec ou sans logo et/ou fenêtre)	1 an à compter du 01/01/2016
<u>2015-AJ-252</u>	Décision de reconduction du marché public n°2014-21-2 Groupement de commandes	Fourniture et livraison d'enveloppes de correspondance Lot 2 -enveloppes C5 ² (162 X 229)	ENVEL'OFFSET	Coût unitaire variant de : 0,0210 HT, soit 0,0252 € TTC à 0,1163 € HT, soit 0,1395 € TTC selon le type d'enveloppe (avec ou sans logo et/ou fenêtre et /ou à bulle)	1 an à compter du 01/01/2016
<u>2015-AJ-253</u>	Décision de reconduction du marché public n°2014-21-3 Groupement de commandes	Fourniture et livraison d'enveloppes de correspondance Lot 3 -enveloppes C4 ³ (324 x229)	ENVEL'OFFSET	Coût unitaire variant de : 0,0395 € HT, soit 0,0474 € TTC à 0,1776 € HT, soit 0,2131 € TTC selon le type d'enveloppe (avec ou sans logo et/ou fenêtre et à bulle)	1 an à compter du 01/01/2016

¹ Divisé par la longueur — format d'enveloppe qui accueille un A4 plié en accordéon.

² Format d'enveloppe qui peut contenir une feuille A4 non pliée

³ Format d'enveloppe adapté à une feuille A5 (soit un A4 plié en deux).

15-12-157

<u>2015-AJ-254</u>	Décision de reconduction du marché public n°2014-21-4 Groupement de commandes	Fourniture et livraison d'enveloppes de correspondance Lot 4 -enveloppes C5 Kraft (162 x 229)	BURO PARTNER	Coût unitaire des enveloppes Kraft sans fenêtre : 0,0148 € HT, soit 0,0177 € TTC	1 an à compter du 01/01/2016
<u>2015-AJ-255</u>	Décision de reconduction du marché public n°2014-21-5 Groupement de commandes	Fourniture et livraison d'enveloppes de correspondance Lot 5 -enveloppes C4 Kraft 324x229	ENVELOFFSET	Coût unitaire variant de : 0,0379 € HT, soit 0,0454 € TTC à 0,4313 € HT, soit 0,5176 € TTC	1 an à compter du 01/01/2016

Développement touristique :

Numéro de l'acte juridique	Type d'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Durée de l'acte juridique / date
<u>2015-AJ-236</u>	Convention de prêt de véhicule	Mise à disposition de 6 véhicules communautaires à l'Office du Tourisme Intercommunal	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	Remboursement du carburant	3 ans à compter du 01/01/2014
<u>2015-AJ-238</u>	Convention d'occupation du domaine public	Prêt du local situé 4, avenue de la Gare à Guifres pour l'accueil touristique de l'OTI	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	Redevance pour l'année 2015 : 7 179,93 €	2 ans à compter du 01/01/2015

Envoyé en préfecture le 30/12/2015

Reçu en préfecture le 30/12/2015

Affiché le

ID 3-200027068-20151217-2015_12_157-DE

SLOV

Aménagement de l'espace communautaire – habitat :

Numéro de l'acte juridique	Type d'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Durée de l'acte juridique / date
<u>2015-AJ-244</u>	Avenant n°3 du marché public n° 2012-19	Etude pour l'élaboration d'un programme local de l'habitat pour La Cali Fusion au terme de laquelle la société Sémaphores expertise a absorbé la société Sémaphores territoriales	SEMAPHORES EXPERTISE	Sans objet	Le 16/11/2015

Petite enfance, enfance, et jeunesse :

Numéro de l'acte juridique	Type d'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Durée de l'acte juridique / date
<u>2015-AJ-235</u>	Marché public 2014-29-16	Location et maintenance d'un photocopieur pour l'antenne située 4 Route de Paris à Saint Denis de Pile)	RICOH (via l'association Marché public d'Aquitaine)	Coût annuel de location : 771,04 € HT, 925,25 soit € TTC Coût de la copie noir et blanc : 0,0039 € HT, soit 0,0117 € TTC Coût de la copie couleur : 0,0390 € HT, soit 0,0468 € TTC	4 ans à compter du 03/11/2015

<u>2015-AJ-239</u>	Convention de mise à disposition de salle	Prêt de la salle Sully située à Coutras pour l'organisation de la fête de Noël de l'ensemble des RAM ⁴	COMMUNE DE COUTRAS	A titre gracieux	Le 18/12/2015
<u>2015-AJ-241</u>	Contrat de prestations de services	Conférence sur le thème de la parentalité en direction des professionnels et des parents dans le cadre de l'organisation de la semaine de la petite enfance	ASSOCIATION ARANE	<u>Coût:</u> 2 200 € exonérés de TVA	Le 21/11/2015
<u>2015-AJ-242</u>	Contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle	Représentation de 2 contes musicaux dans le cadre du spectacle de Noël de l'ALSH ⁵ située à Saint Seurin sur l'Isle	ASSOCIATION ARBRE SOLEIL	<u>Coût:</u> 291,67 € HT, soit 350 € TTC	Le 09/12/2015
<u>2015-AJ-248</u>	Contrat de prestations de services	Animation de 3 séances de radio auprès des enfants de l'ALSH élémentaire située à Libourne	O2 RADIO	<u>Coût:</u> 500 € exonérés de TVA	Les 20, 27 et 28/07/2015
<u>2015-AJ-249</u>	Convention d'occupation du domaine public	Prêt du local situé dans l'enceinte de l'ALSH élémentaire de Libourne pour l'organisation d'une kermesse à destination des parents et des enfants pour clôture de l'année scolaire	ASSOCIATION TILOU	A titre gracieux	Le 26/06/2015

⁴ Relai assistantes maternelles

⁵ Accueil de loisirs sans hébergement

Ressources humaines et mutualisation :

Numéro de l'acte juridique	Type d'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Durée de l'acte juridique / date
<u>2015-AJ-243</u>	Marché public n° 2015-03 Groupement de commandes	Elaboration et mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels	SAS HR CONSULTANCY PARTNERS	Coût pour La Cali : 16 426 € HT, soit 19 711,20 € TTC	2 ans à compter du 01/01/2016, renouvelable 4 fois pour une durée de 12 mois, soit jusqu'au 31/12/2021.
<u>2015-AJ-250</u>	Marché public n° 2015-33 Groupement de commandes	Achat de formations obligatoires liées à l'hygiène et à la sécurité – Risques à la personne et risques incendie	CREDER SAS	Coût unitaire variant de 50 € à 895 € exonérés de TVA selon la formation (sensibilisation aux risques incendie, sauveteur secouriste au travail...)	14 mois à compter du 01/11/2015

Culture et sport :

Numéro de l'acte juridique	Type d'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Durée de l'acte juridique / date
<u>2015-AJ-246</u>	Contrat de cession de droit d'exploitation	Trois représentations du spectacle "Un œil, Une oreille" de François Dubois dans la salle des fêtes du Sully située à Coutras	ASSOCIATION LA COMPAGNIE L'AURE ET OFFICE ARTISTIQUE DE LA REGION AQUITAINE	Coût : 9 645 € exonérés de TVA	Du 08 au 11/02/2016
<u>2015-AJ-247</u>	Convention de mise à disposition de locaux	Prêt de 3 salles de classes situées à Saint Denis de Pile ainsi que du matériel informatique et mobiliers dans le cadre de la formation des enseignants inscrits dans le parcours d'éducation artistique et culturelle.	COMMUNE DE SAINT DENIS DE PILE	A titre gracieux	Le 25/11/2015

Envoyé en préfecture le 30/12/2015

Reçu en préfecture le 30/12/2015

Affiché le

ID : 033-200027068-20151217-2015_12_157-DE

SLO

Bâtiments et patrimoine :

Numéro de l'acte juridique	Type d'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Durée de l'acte juridique / date
2015-AJ-233	Marché public n° 2015-11-1	Entretien des équipements techniques et des bâtiments de La Cali Lot 1- Entretien de l'ensemble des systèmes de climatisation, chauffage, plomberie, ventilation	FRAPIER ENTREPRISES SARL	<u>Interventions préventives :</u> Coût unitaire variant de 10,24 € HT, soit 12,29 € TTC à 1 350 € HT, soit 1 620 € TTC selon le type d'équipement (radiateur à eau, air pulsé,...) <u>Interventions correctives :</u> Taux horaire : 33,75 € HT, soit 40,50 € TTC Frais de déplacement : 16,88 € HT, soit 20,26 € TTC Forfait de location de nacelle : 234 € HT, 280,80 € TTC	1 an à compter du 06/11/2015 renouvelable 1 fois pour une durée de 12 mois

<p><u>2015-AJ-234</u></p>	<p>Marché public n° 2015-11-2</p>	<p>Entretien des équipements techniques et des bâtiments de La Cali Lot 2- Entretien et vérification du matériel de cuisine professionnelle et d'électroménager</p>	<p>FRAPIER ENTREPRISES SARL</p>	<p><u>Interventions préventives:</u> Coût annuel : 90 € HT, soit 108 € TTC</p> <p><u>Interventions correctives :</u> Taux horaire : 33,75 € HT, soit 40,50 € TTC</p> <p>Frais de déplacement : 16,88 € HT, soit 20,26 € TTC</p> <p>Forfait de location de nacelle : 234 € HT, 280,80 € TTC</p>	<p>1 an à compter du 06/11/2015 renouvelable 1 fois pour une durée de 12 mois</p>
<p><u>2015-AJ-245</u></p>	<p>Marché public n° 2015-11-3</p>	<p>Entretien des équipements techniques et des bâtiments de La Cali Lot 3 - Entretien des toitures</p>	<p>SARL GALLEGO</p>	<p><u>Interventions préventives :</u> Coût annuel variant de 80 € HT, soit 96 € TTC à 1 092,90 € HT, soit 1 311,48 € TTC en fonction du bâtiment et du type d'entretien (toiture et bardage)</p> <p><u>Interventions correctives :</u> Taux horaire : 40 € HT, soit 48 € TTC</p> <p>Frais de déplacement : 25 € HT, soit 30 € TTC</p>	<p>1 an à compter du 27/11/2015 renouvelable 1 fois pour une durée de 12 mois</p>

Envoyé en préfecture le 30/12/2015

Reçu en préfecture le 30/12/2015

Affiché le



ID : 033-200027068-20151217-2015_12_157-DE



Actes juridiques pris depuis la séance du Conseil communautaire du 23 novembre 2015

Direction générale :

Numéro de l'acte juridique	Type d'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Durée de l'acte juridique / date
<u>2015-AJ-237</u>	Acte de transfert de prêt	Emprunt de la commune de Coutras effectué dans le cadre de la compétence enfance transférée à La Cali	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE COMMUNE DE COUTRAS	Prêt de : 200 000 € Taux d'intérêt : 4,66 % <u>Capital restant dû :</u> 50 135,51 €	Le 02/11/2015
<u>2015-AJ-240</u>	Convention de mise à disposition de salle	Prêt de la salle du Sully située à Coutras pour l'organisation du Conseil communautaire de La Cali	COMMUNE DE COUTRAS	A titre gracieux	Le 17/12/2015

Envoyé en préfecture le 30/12/2015

Reçu en préfecture le 30/12/2015

Affiché le

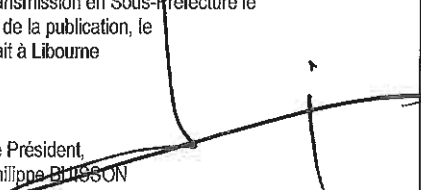
SLOW

D : 033-200027068-20151217-2015_12_157-DE

Le Conseil communautaire, en l'absence d'observations, prend acte de ces actes juridiques et décisions, étant étendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libourmais

